



MARCHES PUBLICS

Marché de Fournitures

« Matériel agricole – Domaine de Ménez-Meur »

CAHIER DES CHARGES

INDICATIONS GENERALES – DESCRIPTION DES PRESTATIONS

ARTICLE 1 : DISPOSITIONS GENERALES

Nom et adresse de l'organisme acheteur :

Nom de l'organisme : Parc naturel régional d'Armorique	Pouvoir adjudicateur : Madame PERON Françoise, Présidente
Adresse : 15 Place aux foires, BP 27	Code postal - ville 29590 LE FAOU
Téléphone : 02.98.81.90.08	Dossier suivi par : T THIERRY ; M-J LEZENVEN
Télécopieur : 02.98.81.16.30	Adresses de courrier électronique : thibault.thierry@pnr-armorique.fr marie-josee.lezenven@pnr-armorique.fr

ARTICLE 2 : OBJET – CARACTERISTIQUES DE LA CONSULTATION

A.Type / forme du marché :

- Marché de fournitures, en application de l'ordonnance 2015-899 et au décret 2016-360 relatifs aux marchés publics
- Le présent marché est passé selon la procédure adaptée, et est soumis aux dispositions de l'article 27 du décret 2016-360
- Le marché sera exécuté selon les dispositions propres du CCAG Fournitures Courantes et Services en vigueur.

B.Objet du marché :

- Fourniture de matériel agricole affecté aux services du Domaine de Ménez-Meur.
- La consultation est scindée en 3 lots :
Lot 1 : un tracteur compact forestier
Lot 2 : un micro-tracteur espaces verts
Lot 3 : une balayeuse espaces verts

C.Caractéristiques :

Les fournitures proposées devront respecter toutes normes et règlements en vigueur au moment de la remise des offres (françaises et européennes).

Lot 1 : un tracteur compact forestier

De type John Deere 5065 E ou équivalent

- Puissance entre 60 Ch et 70 Ch max
- Transmission avec inverseur sous charge (électrique ou hydraulique)
- Prise de force arrière 540/540 ECO
- Siège à suspension pneumatique, + siège passager (en option)
- 4 roues motrices, faible rayon de braquage
- Frein de remorque
- Echappement vertical
- Crochet automatique à l'arrière
- Cabine équipée, grille de protection arrière (en option)

Le candidat chiffrera en option un tracteur compact forestier en occasion selon les mêmes caractéristiques. Il devra mentionner sa date de mise en service et le nombre d'heures d'utilisation.

Equipements à chiffrer :

- 1 chargeur frontal avec 3 fonctions hydrauliques, système d'attache rapide (de type Mailleux ou adaptable), monolevier en croix, multicoupleur, parallélogramme mécanique, suspension du chargeur, protection de capot
- 1 godet benne 1,50m, 1 godet benne à grappins 1,70m type MAGSI BGLF170 ou équivalent, ½ joues latérales 1,50m, treuil arrière en option (avec protection)

Garantie pièces et main d'œuvre pendant 3 ans (option 5 ans)

Entretien : fréquence à indiquer (vidange, freins, filtres, batterie...)

Chiffrer la reprise d'un tracteur John Deere 6010 acheté en 1998, vendu en l'état (problème de freins), 7440 heures d'utilisation et benne MAGSI en bon état

Lot 2 : un micro-tracteur espaces verts

De type John Deere 3038R ou équivalent, en neuf

- Moteur diesel, puissance entre 30 Ch et 40 Ch max, cylindrée 1500 cm³
- Transmission hydrostatique
- Prise de force arrière 540tr/min et ventrale 2100 tr/min (levier de sélection)
- Echappement horizontal
- Relevage arrière 3 points, 3ème point réglable
- Arceau de sécurité, repliable

Equipement à chiffrer : 1 chargeur frontal escamotable (force de levage 600-700 kgs) avec 3 fonctions hydrauliques, système d'attache rapide (de type Mailleux ou adaptable), godet benne

Garantie pièces et main d'œuvre pendant 3 ans (option 5 ans)

Entretien : fréquence à indiquer (vidange, freins, filtres, batterie...)

Chiffrer la reprise d'un tracteur John Deere 4200 acheté en 2002, vendu en l'état, 1600 heures d'utilisation système coupe-bac en état moyen.

Lot 3 : une balayeuse espaces verts

De type Tondobalai Amazone LG1350 ou équivalent, en neuf

Attelage 3 points, porté par un tracteur de type John Deere 3038R

Largeur de travail 1,30 à 1,50m, adaptable avec puissance tracteur

Rotor de coupe, avec possibilité de lames et couteaux interchangeables, raccordé sur prise de force

Benne de ramassage, capacité environ 1300 l

Répartiteur 3 voies, pour tracteur avec prise hydraulique

Garantie pièces et main d'œuvre pendant 1 an

Entretien : modalités et fréquence à indiquer

Remarques générale :

Afin de chiffrer les reprises, le candidat devra prendre contact auprès du Domaine de Ménez-Meur (02 98 68 81 71) pour caler une visite.

Les propositions de prix devront être détaillées avec une plaquette de présentation comprenant une fiche technique.

Les candidats mentionneront le délai de livraison pour chaque modèle.

Le fournisseur s'engage à fournir au PNRA, le jour de la mise en service les documents suivants :

- Le certificat de garantie
- Les manuels d'utilisation et d'entretien
- Les catalogues de pièces détachées
- Le manuel de réparation

D. Conditions d'exécution des prestations :

Le délai de garantie prendra effet à la date de réception définitive par le PNRA du matériel livré et mis en service.

Pendant la période de garantie, les pièces faisant l'objet de la garantie seront à la disposition du PNRA sous un délai de 48 heures.

Les réparations seront consignées dans le carnet d'entretien. Les pièces fournies doivent être neuves. La récupération des pièces usagées est à la charge de l'entreprise.

S'il n'est pas possible de réparer le matériel sur site, l'entreprise s'engage à mettre en place un produit similaire de remplacement sans frais supplémentaire sur la durée de la garantie.

Le candidat précisera dans son offre : en cas de panne, les délais d'intervention compris entre l'appel du PNRA et l'arrivée sur site du technicien afin d'effectuer la réparation.

ARTICLE 3 : CARACTERISTIQUES ESSENTIELLES DU MARCHE

A. Forme du marché :

Le marché est un marché de fournitures, traité à prix ferme.

Les prix sont réputés comprendre le prix des fournitures et inclure dans l'offre, les frais de carte grise, d'immatriculation, de préparation et de mise en service et, de livraison du matériel commandé.

Durée de validité de l'offre : 90 jours

Pas de variantes

Pour les lots 1 et 2 : offre de base et options à chiffrer

B. Critères d'attribution :

L'offre économiquement la plus avantageuse sera choisie selon les critères suivants :

1. Coût cycle de vie du matériel proposé	40%
2. Valeur technique/environnementale - entretien	45 %
3. Qualité du service après-vente et assistance technique	10 %
4. Délai de livraison	5 %

Le critère 1 est pondéré de la manière suivante :

Critère 1 : coût cycle de vie du véhicule 40 %

- Sous-critère 1 : coût d'acquisition du matériel mis en service : 30%
- Sous-critère 2 : coût annuel de consommation d'énergie : 5 %
- Sous-critère 3 : coût liés à la fin de vie (coût collecte, de recyclage et d'élimination) : 5%

Le critère 2 est pondéré de la manière suivante :

Critère 2 : valeur technique/environnementale – entretien 45 %

- Sous-critère 1 : caractéristique technique – documentation technique : 35 %
- Sous-critère 2 : fréquence d'entretien : 10 %

Le choix sera réalisé à partir d'une appréciation d'ensemble, l'offre économiquement la plus avantageuse sera choisie.

Le choix sera réalisé à partir d'une appréciation d'ensemble.

Les candidats sont avertis que le Pouvoir Adjudicateur attend d'eux la meilleure offre et que la négociation n'est qu'éventuelle. Il est donc de l'intérêt du candidat d'optimiser son offre initiale.

En cas de négociation, elle portera sur les éléments de l'offre ainsi que sur le prix.

Le candidat retenu, recevra, sous pli recommandé avec accusé de réception, une lettre de notification accompagnée d'une copie conforme du marché.

C. Documents contractuels :

Le marché est régi par les pièces constitutives suivantes énumérées par ordre de priorité :

- l'acte d'engagement, dûment complété et signé par le candidat, accompagné d'un devis détaillé reprenant l'ensemble des prescriptions,
- le présent cahier des charges,
- le règlement de la consultation.

D. Modalité de paiement :

Le paiement sera effectué, après livraison sur service fait, sur facture, sous 30 jours conformément aux règles de la comptabilité publique.

Le comptable assignataire de la dépense est l'agent comptable du PNRA, domicilié place Saint-Yves – 29460 DAOULAS.

E. Litige :

Le présent marché est soumis au droit français.

En cas de litige contentieux, le Tribunal Administratif compétent sera le Tribunal Administratif de Rennes.

Lu et Accepté par l'entreprise soussignée,

A _____, le